



## Besoin d information et d aide svp urgent

Par **tizote30200**, le **10/06/2013** à **14:12**

bonjour je vous esplique ma situation je devais me marier le 06 juillet prochain mais la femme avec qui je devais me marier et partie de plus elle est enceinte elle porte mon enfants elle est africaine et en situation ireguliere depuis presque 1 ans et je voulais savoir que puis je faire pour deja avoir mes droit vis avis de mon enfants a naitre et sinon comment faire pour quel n obtienne pas de carte de sejour car je ne suis pas d accord quel restes en france apres tout ce quelle ma fais subir elle fais que de me harceler recement elle ma apeler pour m insulter et me reclame de l argent pour faire ses examen comme il n y a aucune solution envisageable j aimerais que tous cela cesse mais quel ne profite pas de cette situation pour ce faire regulariser car d apres ce quelle m avais dit si elle est enceinte d un fransais cela lui donne obligatoirement les papiers pour rester en france svp j ai vraiment besoin d aide sur ce coup merci d avance

Par **amajuris**, le **10/06/2013** à **14:31**

bjr,  
tant que vous n'avez pas reconnu cet enfant, ce n'est pas le vôtre.  
si vous le reconnaissez, vous en serez le père mais cela permettra à la mère d'un enfant français d'obtenir un titre de séjour comme parent d'enfant français.  
donc votre choix est restreint.  
cdt

Par **tizote30200**, le **10/06/2013** à **14:36**

merci pour la reponse alors je dois faire koi si je ne le rconnais pas que ce passera t il pour elle a votre avis et esce que une otre personne peut la reconnaitre pour kel es qund mm droi o papiers ou esce qu elle retournera dans son pays merci a vous